



GUYANE



## **Appel inter-associatif, syndical, collectifs et de réseaux pour une mobilisation lors la venue du ministre de l'Intérieur et du Défenseur des Droits en octobre en Guyane**

Depuis la fin du mois d'août et le début mois de septembre 2016 nombre de services publics ne sont plus correctement assurés notamment les services dédiés à l'accueil des migrant-es en Guyane. Ces derniers se sont fortement dégradés :

- depuis la fin du mois d'août la fermeture du pré-accueil des demandeurs d'asile sur décision de la préfecture de Guyane a gelé le dépôt des demandes d'asile en Guyane. Plusieurs centaines de primo-arrivants arrivés en Guyane au terme d'un exil long et souvent dangereux se retrouvent ainsi en situation d'errance et de précarité administrative et sociale. Ainsi en Guyane, le préfet a décidé de suspendre un droit fondamental pourtant garanti par la constitution française et la Convention européenne des Droits de l'Homme : le droit d'asile.

→ **Nous exigeons la ré-ouverture totale du circuit de l'asile et notamment du pré-accueil**  
**Nous exigeons un accueil sans aucune discrimination et ouverte à tous-toutes et non pas seulement à des migrants-es « sélectionnés » ou porteurs de recours judiciaires**

- L'augmentation sensible des reconduites à la frontières et notamment la remise en place de charters à destination d'Haïti nous préoccupent également car pour bon nombre de ces reconduits le dépôt de la demande d'asile n'a pu se faire du fait de la fermeture du pré-accueil.

→ **Nous demandons le retour à un accueil digne et l'arrêt des reconduites à la frontière.**

- le maintien des barrages routiers d'Iracoubo à l'Ouest et de Régina à l'Est a de lourdes conséquences en terme d'accès aux droits, aux soins ou à la scolarisation. En effet le passage des barrages pour les patients nécessitant des soins sur l'île de Cayenne devient de plus en plus difficile, notamment au barrage de Régina. En avril- mai dernier nombre de sorties scolaires se sont retrouvées empêcher au motif de l'exigence à ces barrages de documents d'identité pour les mineurs alors que la législation les en dispense. Des jeunes scolarisés de l'ouest et de l'est de la Guyane sont également empêchés de poursuivre leur scolarité sur Cayenne ou Kourou du fait de l'existence de ces barrages. A plusieurs reprises associatifs et syndicats (notamment le 1<sup>er</sup> mai 2015) se sont prononcés contre ces barrages inutiles et coûteux qui restreignent très fortement le droit fondamental à la libre circulation des habitants de la Guyane.

→ **Nous demandons la suppression de ces véritables frontières intérieures.**

- La fermeture des locaux du CASNAV (Centre académique pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés et enfants du voyage) à la fin du mois d'août 2016 et au début du mois de septembre, ainsi que sa volonté de transfert dans des locaux vétustes et dangereux sont une nouvelle

fois la démonstration du mépris des autorités locales affichées vis à vis des enfants migrants-es et de leurs familles mais aussi des personnels des établissements scolaires. Le non renouvellement et le non remplacement cette année de 4 Intervenants en Langue Maternelle (ILM) sur les communes du fleuve dont le travail est pour l'essentiel d'aider les élèves à s'approprier l'école, de leur donner la possibilité de développer la maîtrise de leur langue maternelle montre une nouvelle fois le sort que réserve le rectorat et les autorités au multi-culturalisme de notre région. Cette fermeture accompagnée des fermetures de classes et du sabotage organisé du dispositif ILM qui frappent de plein fouet notre académie alors que le nombre d'enfants scolarisés ne cesse d'augmenter consécutivement au fort taux d'accroissement naturel de notre région, est révélateur des manques de structures et de moyens dont est victime notre académie depuis des années.

→ **Nous demandons la réouverture du CASNAV dans des locaux répondant aux normes d'accueil du public et des conditions de travail des personnels ainsi que le renforcement des moyens de cette structure.**

→ **Nous demandons la reprise immédiate des constructions scolaires afin d'offrir des conditions de scolarisation pour tous les enfants de Guyane sans discrimination d'aucune sorte.**

→ **Nous demandons la réintégration des ILM non renouvelés, le renforcement et la pérennisation du dispositif**

→ La fermeture du centre de prévention santé à Cayenne de la Croix Rouge au début du mois de septembre 2016 a des conséquences désastreuses. Cette dernière décision concerne tous les Guyanais, et notamment les primo arrivants en Guyane qui pouvaient jusque-là s'y faire vacciner et se faire dépister facilement. La situation sanitaire guyanaise déjà morose s'en trouvera détériorée, et le danger en terme de santé publique est accrue par la fermeture de ces structures sanitaires essentielles pour les habitants de la Guyane les plus précaires.

→ **Nous demandons la ré-ouverture immédiate des activités de ce centre ainsi que le renforcement et la pérennisation de ces moyens afin de répondre aux défis sanitaires de la Guyane.**

A l'heure où les discours obscurantistes et identitaires sont portés haut et fort sur la voie publique, nous habitants de la Guyane nous nous rassemblons pour refuser ces dérives et réaffirmer notre attachement aux valeurs d'accueil, de solidarités et d'entraides qui caractérisent la société guyanaise et l'histoire de la Guyane. Nous, associatifs, syndicats, collectifs et réseaux appelons à la mobilisation pour défendre les principes d'accueil et de solidarité séculaires et inhérentes à la société guyanaise construite de richesses et de multi-culturalisme.

**Nous appelons à nous rassembler le mercredi 05 octobre 2016 à 14h devant les pompiers (SDIS) de Cayenne pour porter notre voix lors de la visite du ministre de l'intérieur.**

Premiers signataires :

*Association de Solidarité avec Tous les Immigré-e-s et les Peuples Autochtones (ASTIPA Guyane), la CIMADE, SUD Éducation Guyane, DAAC, Ligue des Droits de l'Homme (LDH), Réseau Éducation Sans Frontières, Alternative Libertaire*